



Charte documentaire

Ce document a été élaboré par les bibliothécaires.
Il expose
les principes de constitution des collections.
Fruit d'un travail collectif, il est
révisé régulièrement.
Charte **septembre 2018**

Sommaire

1. Principes généraux	p. 4
1.1 Des collections diverses	p. 4
1.2 Des collections de référence	p. 4
1.3 Des collections actualisées	p. 4
1.4 Des collections choisies	p. 4
1.5 Des collections accessibles	p. 5
2. Fonctionnement	p. 5
2.1 Découpage par domaines	p. 5
2.2 Définition des objectifs annuels	p. 6
2.3 Répartition Adultes/Jeunesse	p. 6
2.4 Renouvellement des collections	p. 7
2.5 Fournisseurs	p. 7
3. Quatre grands domaines d'acquisition	p. 7
3.1 Littérature	p. 7
3.1.1 Principes généraux	p. 8
3.1.2 Critères de sélection	p. 8
3.2 Documentaires et Musiques	p. 9
3.2.1 Documentation et information	p. 9
3.2.1.1 Encyclopédies, édition, journalisme, histoire du livre	p. 9
3.2.1.2 Vie Professionnelle	p. 10
3.2.1.3 Informatique	p. 10
3.2.1.4 Philosophie	p. 11
3.2.1.5 Psychologie	p. 11
3.2.1.6 Religions, spiritualités	p. 12
3.2.1.7 Sociologie, politique, droit, coutumes	p. 12
3.2.1.8 Histoire	p. 13
3.2.1.9 Economie, administration, éducation	p. 13
3.2.1.10 Langues	p. 14
3.2.1.11 Environnement	p. 14
3.2.1.12 Sciences fondamentales	p. 15
3.2.1.13 Santé et Loisirs	p. 15
3.2.1.14 Sports	p. 16
3.2.1.15 Géographie	p. 16
3.2.2 Musiques	p. 17
3.2.2.1 Livres	p. 17
3.2.2.2 Disques musicaux	p. 17
3.2.2.2.1 Bandes originales de films	p. 18
3.2.2.2.2 Chanson francophone	p. 18
3.2.2.2.3 Musique classique	p. 18
3.2.2.2.4 Musique pour enfants	p. 19
3.2.2.2.5 Jazz, gospel, blues, soul, et rap (musiques noires)	p. 19
3.2.2.2.6 Musiques du monde	p. 19
3.2.2.2.7 Rock	p. 19
3.2.2.2.8 Electro	p. 19
3.2.2.2.9 Musique Bien-être	p. 20
3.2.2.2.10 Comédies musicales	p. 20
3.3 Images	p. 20
3.3.1 Cinéma	p. 21

3.3.1.1 Principes généraux	p. 21
3.3.1.2 Films de fiction et documentaires	p. 21
3.3.1.3 Livres sur le cinéma	p. 22
3.3.2 Albums	p. 22
3.3.3 Contes	p. 23
3.3.4 Bandes dessinées	p. 23
3.3.5 Fonds pédagogie	p. 23
3.3.6 Fonds scolaire	p. 24
3.3.7 Fonds crèches	p. 24
3.3.8 Arts	p. 24
3.3.9 Jeux et livres-jeux	p. 25
3.4 Bibliothèque numérique	p. 25

Annexes

Annexe 1 – Procédure de don	p. 26
Annexe 2 – Collections périodiques	p. 29
Annexe 3 – Plan de conservation des abonnements	p. 30
Annexe 2 – Fournisseurs	p. 35

Charte documentaire

La bibliothèque de Viroflay a pour mission de faciliter l'accès à la culture et à l'information, ainsi que de favoriser la pratique des loisirs. A ce titre, son action se réalise dans le respect des principes énoncés par le Manifeste l'UNESCO¹ en collaboration avec l'I.F.L.A. en 1994.

Ainsi, afin de proposer des collections susceptibles de satisfaire ses publics, elle se dote d'une politique documentaire, qui définit les critères d'acquisition des documents.

Elle doit se conformer aux lois et règlements en vigueur :

- lois du 11 mars 1957 et du 3 juillet 1985 sur la propriété littéraire et artistique ;
- loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse ;
- décret du 9 novembre 1988 sur le contrôle technique de l'Etat sur les bibliothèques publiques ;
- lois n°72-546 du 1^{er} juillet et 90-615 du 13 juillet 1990 sanctionnant les discriminations ethniques, racistes, religieuses.

1. Principes généraux

1.1 Des collections diverses

Notre objectif est de répondre aux attentes et aux besoins du public le plus large possible. Les collections sont diverses par :

- les contenus : fiction, documentation, loisirs, musique, cinéma, ...
- les supports proposés : livres, bandes dessinées, presse, CD, DVD, documentation numérique (Internet, livres et films numériques), jeux...
- les niveaux d'approche.

1.2 Des collections de référence

En tant qu'établissement de lecture publique, la bibliothèque n'a pas mission de conservation. Ses collections ne visent pas à l'exhaustivité et sont développées en complémentarité avec l'offre alentour. Elles ne sont pas immuables et sont régulièrement renouvelées. Les bibliothécaires veillent toutefois à mettre les œuvres de référence à disposition du public.

1.3 Des collections actualisées

Les acquisitions sont toujours réalisées en lien avec l'actualité, en suivant les nouvelles parutions et l'évolution des connaissances. La bibliothèque assure aux citoyens une information actualisée.

1.4 Des collections choisies

Il est nécessaire de faire un choix parmi une offre éditoriale très importante. Celui-ci se fait en partant des besoins identifiés. Les bibliothécaires ont également vocation à proposer une offre éditoriale moins demandée car moins visible.

¹ Texte complet sur www.unesco.org/webworld/libraries

La bibliothèque dans la chaîne du livre

Acquérir, c'est choisir. Le bibliothécaire n'est pas juge de la qualité des œuvres. Il s'appuie sur la compétence des éditeurs et des spécialistes des différents domaines.

Elle n'acquiert pas des titres relevant de l'autoédition ou de l'édition ne prenant pas en charge la diffusion des textes édités, à l'exception des titres d'un auteur viroflaysien écrivant sur Viroflay ou d'un auteur invité dans le cadre de la programmation culturelle.

Les outils professionnels de sélection

Le bibliothécaire utilise les ressources d'informations suivantes : presse écrite, audiovisuelle, Internet, ainsi que différents outils (formations, documentation spécialisée, conseils de libraires, suggestions de lecteurs...).

La participation des publics

Les souhaits exprimés dans les classeurs de suggestions « Des achats à suggérer ? » ou sur le site de la bibliothèque font l'objet d'une réponse systématique. Les bibliothécaires prennent en compte dans la mesure du possible les désirs des lecteurs.

1.5 Des collections accessibles

Les documents sont prioritairement sélectionnés en fonction de leur bonne accessibilité, matérielle (illustrations, index, confort de lecture, qualité de présentation...) et intellectuelle (niveaux de lecture), pour permettre une approche aisée.

Cela se traduit par exemple par l'achat de livres édités en grands caractères, livres à écouter...

2. Fonctionnement

Le développement des collections est placé sous la responsabilité du directeur, assisté en cela par le responsable collections. Une évaluation annuelle permet de s'assurer de la bonne réalisation de la politique documentaire.

Tous les bibliothécaires participent à la sélection des titres, afin de pouvoir renseigner le public dans n'importe quel domaine.

2.1 Découpage par domaines

Les collections sont divisées en quatre grands domaines d'acquisitions :

- Littérature
- Documentaires et Musiques
- Images
- Bibliothèque numérique

Chacun de ces domaines est confié à un acquéreur-référent qui travaille lui-même en collaboration avec les autres acquéreurs.

Il prend en charge le développement de son domaine pour les publics jeunes et adultes.

Il utilise des ressources critiques disponibles qui lui permettent de trier parmi l'offre éditoriale, en fonction des priorités annuelles.

2.2 Définition des objectifs annuels

Annuellement, le directeur définit, en collaboration avec les référents des objectifs d'acquisition dont il évalue la réalisation en fin d'exercice.

Les objectifs sont définis :

- Dans le respect des orientations fixées et des moyens alloués par la municipalité ;
- En lien avec les besoins exprimés ou supposés de la population de la Ville ;
- En fonction de tous les résultats d'activité de l'année précédente.

Ils prennent en compte :

- La répartition adulte et jeunesse ;
- Les différents niveaux de lecture (pour certains fonds, principalement en documentation) :

Les niveaux de lecture, le cas échéant, se déclinent comme suit :

- **Niveau Jeunesse**
- **Niveau 1 Adulte** : premier accès, découverte, initiation
- **Niveau 2 Adulte** : intermédiaire
- **Niveau 3 Adulte** : approfondissement

Ce découpage permet de ne négliger aucune catégorie de public.

Certains domaines, de par leur spécificité, possèdent des critères propres (précisés ci-dessous).

Un **niveau zéro** désigne des documents qui ne font pas l'objet d'acquisition pour des raisons particulières, sauf si ceux-ci sont en lien direct avec la programmation de la bibliothèque.

Les œuvres sont acquises en un seul exemplaire, sauf :

- Certaines œuvres publiées en version abrégée, réécrite ou illustrées pour la jeunesse
- Certaines œuvres éditées en grands caractères
- Certaines œuvres disponibles sous forme de textes lus sur CD (livres à écouter)
- Certaines œuvres acquises en langue originale
- Certaines œuvres déjà possédées au sein d'une édition intégrale
- Certaines œuvres jeunesse prêtées aux services municipaux (crèches, PMI...)
- Certaines œuvres liées directement à la programmation culturelle
- Les titres très attendus quand ils bénéficient ou ont bénéficié d'au moins 5 réservations de lecteurs.

2.3 Répartition adulte/jeunesse

Hormis certains domaines spécifiques, les collections proposent des documents pour tous les âges et la répartition s'opère généralement selon les proportions suivantes :

- Adulte 70%
- Jeunesse 30%

2.4 Renouvellement des collections

Elles sont, si possible, renouvelées de 10% chaque année, afin de rester attractives. Le volume d'ouvrages supprimés doit a priori correspondre à celui acquis.

Le désherbage des collections se déroule selon des critères déterminés : état physique, actualité du contenu, intérêt pour le public, fonds de référence...

Les documents retirés des rayons sont soit vendus par la bibliothèque, soit donnés à des structures, organismes et associations (voir annexe 1), soit détruits.

2.5 Fournisseurs

Les documents sont achetés auprès de fournisseurs titulaires choisis selon les règles des marchés publics et dans le respect des cahiers des charges.

Les dons de la part d'organismes ou de particuliers doivent répondre aux mêmes critères de sélection que les documents achetés. Lorsque la bibliothèque refuse un don, et si l'état des documents le permet, elle le propose à des structures, organismes et associations susceptibles d'être intéressés (voir annexe 1) ou elle les intègre dans le circuit du « Passe-livre ».

3. Quatre grands domaines d'acquisition

L'offre de collections est multi support. En plus du type de document propre à chaque domaine (livre en littérature, disque en musique, film en cinéma...), d'autres collections sont développées de manière complémentaire :

- une sélection de revues (généralistes ou magazines spécialisés) ;
- une sélection de textes enregistrés sur CD (livres à écouter, en français et en langue anglaise, conférences, interviews d'auteurs venus à la bibliothèque ;
- une sélection de films documentaires en format DVD ;
- une sélection de concerts et de pièces de théâtre filmés en format DVD ;
- une sélection de méthodes d'apprentissage de langue (livre-CD) et d'instruments de musique (DVD) ;
- des jeux divers, des livres-jeux ;
- de la documentation numérique.

3.1 Littérature

Les acquisitions sont choisies selon des répartitions :

- soit de langues d'expression (francophone, anglophone, Europe, Asie...)
- soit de genres ou formes (roman policier, science-fiction, poésie, théâtre, roman régional, littérature sentimentale...). L'objectif est d'offrir un panorama représentatif de la production éditoriale.
- soit de support : livre, texte lu sur cd ou fichier numérique.

3.1.1. Principes généraux

L'offre éditoriale en littérature se décline sous deux formes : classique et contemporaine. Tous les genres littéraires sont présents : romans, journaux intimes, correspondances, poésie, théâtre, ... Des études et essais (dictionnaires, biographies, histoires littéraires, analyses...) permettent une approche documentée des textes et des auteurs.

Les biographies, les récits de vie qui ne peuvent être identifiés à un domaine précis, sont acquis en littérature.

Des livres d'humour sont également proposés, classés dans le rayon Loisirs.

Les DVD de pièces de théâtre (classiques et contemporaines) sont également achetés sur ce pôle.

Les ouvrages de littérature en langue originale sont acquis sur le domaine Littérature, en complément du domaine Documentaires. Les achats sont constitués de bandes dessinées, albums et romans en langue originale, édition étrangère ou bilingue. Pour les œuvres de fiction, le fonds observe un équilibre entre les œuvres classiques et les nouveautés.

- Fonds de littérature classique

La bibliothèque offre aux publics l'accès aux œuvres de référence, toutes cultures et tous genres confondus.

Les bibliothécaires sont attentifs aux rééditions - celles notamment qui agrémentent le texte de compléments intéressants (appareil critique, inédits, dossiers thématiques, iconographie...) -, et aux nouvelles traductions des grands textes des littératures étrangères.

- Production contemporaine

Le fonds de littérature contemporaine vise à être représentatif de l'offre éditoriale actuelle et à couvrir l'ensemble des tendances littéraires : des romans grand public pour une lecture divertissante et facile à une production plus confidentielle d'auteurs ou éditeurs moins médiatisés. Les acquéreurs suivent particulièrement l'actualité : prix, festivals, salons, événements locaux ou nationaux.

Une partie des acquisitions s'effectue en lien direct avec la programmation des actions culturelles proposées par la bibliothèque et le service culturel (auteurs invités, thématiques abordées...).

Les auteurs, qu'ils soient classiques ou contemporains, sont représentés de manière non exhaustive.

Concernant les séries adaptées d'une œuvre audiovisuelle, le nombre de volumes se limitera à cinq.

3.1.2. Critères de sélection

- Equilibre entre offre et demande

Les bibliothécaires sont attentifs aux genres, œuvres, auteurs demandés par le public, aux événements littéraires (prix, festivals, ...), aux auteurs médiatisés ; mais ils font également la promotion de littératures, de genres, d'éditeurs plus confidentiels.

-Critères généraux

Les textes sont acquis en **version intégrale** et de préférence en grand format. Afin de rendre les œuvres accessibles, les bibliothécaires privilégient, quand elles existent, les éditions dotées d'un **appareil critique** (annotation, préface, dossiers thématiques...) qui en facilitent l'appropriation.

Pour la bibliothèque numérique, sont achetés en priorité des romans grand public dans les genres suivants : romans policiers, romans sentimentaux, romans de science-fiction, prix littéraires, romans médiatisés.

Echelle de niveaux pour la littérature :

- **Niveau Jeunesse** : premières lectures* (6-7 ans) ; 8-13 ans
- **Niveau Adoléscent** :
 - à partir de 13 ans (classés dans l'espace Jeunesse)
 - à partir de 15 ans (classés dans l'espace Littérature)
- **Niveau Adulte** : grands éditeurs, bénéficiant d'une large distribution, petits éditeurs

* Les premières lectures répondent à certains critères précis d'accessibilité optimale :

- formels : taille des caractères, espacement des lignes, phrases et chapitres courts, nombre total de pages limité, part importante des illustrations
- intellectuel : intérêt du contenu, type d'illustrations, thématique abordée, équilibre texte/images

Niveau 0 :

- éditions abrégées qui ne sont pas destinées à la jeunesse

3.2 Documentaires et Musiques

3.2.1 Documentation et information

L'accent est particulièrement mis sur l'actualisation de l'information.

Les fonds documentaires doivent en effet proposer les grandes œuvres de référence dans chaque discipline, mais également offrir aux lecteurs une information actualisée en proposant des œuvres vulgarisant les évolutions les plus récentes du savoir.

Les ouvrages écrits par des spécialistes des domaines concernés sont achetés en priorité.

Le niveau intermédiaire (contenu accessible, vulgarisation de bonne qualité) est majoritaire.

La garantie éditoriale est primordiale, il est avant tout fait confiance aux éditeurs et maisons d'éditions spécialistes des domaines. Le travail des bibliothécaires s'appuie sur leur connaissance des collections de référence dans chaque discipline.

3.2.1.1 Encyclopédies, édition, journalisme, histoire du livre

Ce fonds contient également les ouvrages professionnels destinés aux bibliothécaires.

Les documents sont sélectionnés selon le degré d'approfondissement du sujet traité.

Niveaux d'acquisitions :

- **Niveau Jeunesse** : premier accès, initiation succincte très illustrée
- **Niveau 1 Adulte** : ouvrages très généraux ; livres illustrés
- **Niveau 2 Adulte** : découverte des notions de base et approches diversifiées d'un sujet
- **Niveau 3 Adulte** : fonds spécialisés (histoire du livre) ; débats autour de certaines notions

Nb : ce domaine est très faiblement représenté dans la production éditoriale jeunesse, c'est pourquoi celui-ci n'est pas précisé.

3.2.1.2 Vie professionnelle

Ce rayon est composé de documents, pour majorité à caractère pratique, liés au travail, à la vie active en général. Il est transversal à plusieurs champs disciplinaires (droit, sociologie, gestion, philosophie, psychologie etc.).

- **Niveau 1 Adulte** : ouvrages très généraux ; livres illustrés et faciles d'accès
- **Niveau 2 Adulte** : ouvrage approfondissant une notion, dont la lecture nécessite quelques connaissances préalables
- **Niveau 3 Adulte** : essais, réflexions poussées (niveau licence)

Niveau 0 :

- ouvrages relevant de la recherche universitaire, troisième cycle (outrepassant le niveau 3)

3.2.1.3 Informatique

Les collections concernées comprennent des titres de référence sur les généralités de la discipline (matériels, logiciels, Internet) et s'étendent à des domaines plus particuliers comme la réflexion sur les enjeux de l'informatique. L'offre doit suivre l'évolution rapide des logiciels et matériels, mais également celle des pratiques informatiques (blogs, logiciels libres...) et doit favoriser la représentation des guides pratiques.

La production jeunesse est très faible et n'existe réellement qu'à partir du collège.

Niveaux d'acquisition :

- **Niveau Jeunesse** : premier accès, initiation succincte très illustrée
- **Niveau 1 Adulte** : les guides pratiques, d'accès simple, touchant à l'utilisation des logiciels, des environnements et des matériels
- **Niveau 2 Adulte** : les ouvrages touchant à la recherche documentaire, aux systèmes d'exploitation, à la création de sites web, au stockage des données, ainsi que ceux proposant une approche critique et réflexive sur les usages de l'informatique
- **Niveau 3 Adulte** : les ouvrages touchant à la programmation, au fonctionnement des

serveurs, aux logiciels spécialisés

Niveau 0 :

- ouvrages périssables et vite obsolètes tels que les sélections de sites web par année ou par thème

3.2.1.4 Philosophie

Les ouvrages majeurs de l'histoire de la philosophie composent la base de la collection. Il s'agit des œuvres principales des grands philosophes, histoires générales de la philosophie ou essais portant sur les grands thèmes philosophiques.

Les collections doivent aussi refléter le débat philosophique contemporain à travers l'acquisition des œuvres récentes importantes.

La représentation de la pluralité des idées est un critère important dans ce domaine. Ainsi lorsqu'une position particulièrement tranchée caractérise un ouvrage, on tente dans la mesure du possible d'acquérir un titre défendant une thèse alternative.

Niveaux d'acquisitions (précisions) :

- **Niveau 1 Adulte** : introduction générale à la philosophie, ouvrages de vulgarisation
- **Niveau 2 Adulte** : textes philosophiques, études générales
- **Niveau 3 Adulte** : étude approfondie sur un auteur ou un sujet

Niveau 0 :

- ouvrages relevant de la recherche universitaire, troisième cycle (outrepassant le niveau 3)

3.2.1.5 Psychologie

Afin de constituer un fonds cohérent, toutes les écoles doivent être représentées (psychanalyse et ses différentes tendances, psychologie comportementale...), dans un souci de diversité, sous la forme d'ouvrages le plus accessible possible.

Tous les niveaux d'accès sont aussi représentés par des ouvrages pratiques abordant des thèmes quotidiens (le couple, la famille, l'homme, la femme, l'enfance, l'adolescence, la sexualité...) aussi bien que des sujets exigeant une connaissance plus détaillée.

Les grands textes de l'histoire de la psychologie sont présents et les acquéreurs veillent à actualiser le fonds au gré des évolutions notables dans le domaine.

Les éditeurs et collections spécialisés sont privilégiés, ainsi que les ouvrages de spécialistes du sujet, psychologues et professionnels.

Niveaux d'acquisition :

- **Niveau 1 Adulte** : ouvrages de vulgarisation présentant informations élémentaires, guides accessibles à tous les publics
- **Niveau 2 Adulte** : ouvrages approfondissant un sujet dont la lecture nécessite quelques connaissances préalables, bénéficiant d'une documentation plus élaborée
- **Niveau 3 Adulte** : pour étudiants (licence/master) et professionnels

Niveau 0 :

- ouvrages promouvant les pratiques sectaires

3.2.1.6 Religions, spiritualités

Toutes les religions et traditions spirituelles, à l'exception des sectes, sont représentées dans la mesure où l'offre éditoriale le permet.

Les grands textes sacrés des différentes traditions sont présents dans des éditions de référence.

Sont privilégiés les ouvrages à portée explicative et historique, sans exclure les témoignages et les œuvres écrites par des auteurs appartenant aux religions concernées.

En jeunesse, la production existe mais plus faiblement que chez les adultes. Dans cette tranche d'âge, sont acquis des documents explicatifs.

Niveaux d'acquisition :

- **Niveau Jeunesse** : présentation des grands personnages des différentes religions et mythologies, présentation générale et illustrée des principaux aspects des religions, du phénomène religieux
- **Niveau 1 Adulte** : textes sacrés et traditionnels, introduction aux différentes religions, histoire générale des religions, témoignages ...
- **Niveau 2 Adulte** : introduction aux religions comparées, aux notions propres à chaque religion
- **Niveau 3 Adulte** : les ouvrages approfondissant un thème ou un aspect propre à une religion, la religion comparée à un niveau confirmé...

Niveau 0 :

- ouvrages liés à la promotion de sectes
- intégrismes de toutes les religions
- ouvrages d'astrologie mensuelle ou annuelle vite obsolètes

3.2.1.7 Sociologie, politique, droit, coutumes

Ce domaine très large recouvre tout ce qui a trait à la vie sociale, aussi bien les généralités conceptuelles (sociologie), les différents groupes qui la composent (ethnologie et anthropologie), les modes d'organisation qui la régissent (politique), les lois qui les encadrent (droit), les éléments culturels qui en constituent la mémoire (folklore et tradition).

A l'intérieur de chacune de ces disciplines, le choix se porte sur des éditions proposant des outils d'accès aux œuvres et aux auteurs qui ont fondé ces disciplines et représentant les différentes écoles et en phase avec l'évolution des connaissances. Egalement des ouvrages présentant des approches journalistiques sur la vie sociale ou les faits de société pourront être acquis en fonction de leur qualité.

Niveaux d'acquisition :

- **Niveau 1 Adulte** : lecture facile, apportant une information élémentaire, initiation au sujet, tout public
- **Niveau 2 Adulte** : lecture moyenne, vulgarisation de qualité

- **Niveau 3 Adulte** : public motivé, étudiants, lecteurs connaissant bien le sujet, sujets très spécialisés

Niveau 0 :

- politique : programmes des partis ou des candidats
- peuvent être exclus des achats les ouvrages proposant des « recettes » pour contourner, en toute légalité, les textes réglementaires et dont l'objectif citoyen semble être contestable

3.2.1.8 Histoire

Il s'agit de représenter tous les pays, toutes les civilisations et toutes les périodes, en veillant à fournir un accès à toutes les sensibilités (à l'exception de celles condamnées par la loi), dans tous les niveaux d'accès.

Le fonds est constitué des grandes études historiques de référence, histoires générales, biographies, écrites par les historiens de toutes les périodes ; plus particulièrement contemporains afin de veiller à l'actualisation des connaissances. Les témoignages écrits par les acteurs de leur époque, les journalistes ou écrivains spécialisés dans une zone géographique ou une période ne sont pas exclus, mais ne sont acquis que chez des éditeurs de référence.

Ce domaine inclut les ouvrages traitant de l'histoire locale (regroupés sous la dénomination « Fonds local ») et touchant les communes appartenant à la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc.

En jeunesse, l'offre est importante ; toutefois les sujets sont récurrents et le renouvellement thématique faible. Les bibliothécaires sont donc attentifs à la parution de titres venant enrichir cette offre, notamment en qui concerne les pays étrangers.

Niveaux d'acquisition :

- **Jeunesse** : ouvrages de type albums, très illustrés ; ouvrages avec des informations détaillées, avec un appareil critique
- **Niveau 1 Adulte** : lecture facile, apportant une information élémentaire, initiation au sujet, tout public
- **Niveau 2 Adulte** : lecture moyenne, vulgarisation de qualité
- **Niveau 3 Adulte** : public motivé, étudiants, personnes connaissant bien le sujet, approfondir ses connaissances, sujets très spécialisés, lecture difficile

Niveau 0 :

- textes révisionnistes
- pour le Fonds local, tous les ouvrages portant sur des villes extérieures à la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc

3.2.1.9 Economie, administration, éducation

L'économie, l'administration, l'enseignement et l'éducation ont été rassemblés (à l'exclusion des livres destinés aux apprentissages allant de la maternelle au collège, regroupés au sein du fonds Pédagogie, lié au Pôle Image – voir ci-dessous 3.3.5).

L'objectif est donc de développer tous ces domaines en mettant particulièrement l'accent sur :

- les ouvrages favorisant la préparation des différents concours de la fonction publique

- les ouvrages présentant l'information la plus complète possible, diversifiée et accessible (guides), notamment pour le jeune public, sur les métiers, leurs caractéristiques et les études nécessaires
- les ouvrages de pédagogie et d'enseignement (hors enfance et prime adolescence).

Dans chaque domaine, le fonds est constitué des grandes théories de la discipline (théoriciens, textes fondateurs), mais aussi des œuvres reflétant et expliquant l'actualité.

Niveaux d'acquisition :

- **Niveau Jeunesse** : première approche des métiers
- **Niveau 1 Adulte** : guides des métiers, des concours (catégorie C) ; faits de société
- **Niveau 2 Adulte** : ouvrages de réflexion, dictionnaires d'économie, ouvrages de référence accessibles, concours catégorie B
- **Niveau 3 Adulte** : réflexion plus approfondie, concours catégorie A

3.2.1.10 Langues

Le fonds Langues regroupe la linguistique, les ouvrages portant sur les différentes langues (françaises et étrangères), incluant dictionnaires, grammaires, histoire de la langue.

Le fonds s'enrichit également d'une sélection de méthodes d'apprentissage (livre et CD audio).

Nb : les albums, bandes dessinées, romans et livres à écouter édités en langues étrangères sont sélectionnés par les acquéreurs du domaine Littérature.

Toutes les langues étrangères acquises présentent un intérêt général ou entretiennent un lien particulier avec la vie et la population locale. Sont ainsi retenues les langues les plus couramment enseignées par l'Education nationale ainsi que dans les cours municipaux pour adultes, à savoir : anglais, allemand, italien, espagnol, portugais ; latin et grec en supplément pour la linguistique.

Toutefois d'autres langues sont représentées sous forme de guides de conversation ou d'ouvrages incitant à la découverte linguistique.

Niveaux d'acquisition :

- **Niveau Jeunesse** : ouvrages de vocabulaire, imageries, dictionnaires illustrés
- **Niveau 1 Adulte** : dictionnaires
- **Niveau 2 Adulte** : classiques, ouvrages d'actualité, évolution de la langue
- **Niveau 3 Adulte** : ouvrages théoriques

Niveau 0 :

- linguistique appliquée à la littérature (stylistique), achetée sur le Pôle Littérature
- ouvrages dans une autre langue étrangère que la langue originale

3.2.1.11 Environnement

Le pôle Environnement regroupe tous les domaines liés à l'écologie et particulièrement :

- l'histoire de l'écologie

- les faits : origines et conséquences des événements sur l'environnement, pollutions (notamment catastrophes de l'industrie), faune et flore en danger...
- les moyens et solutions : scientifiques (protection de l'environnement, recyclage), sociales et politiques (développement durable)

Ce fonds, en évolution constante, se doit d'être souvent réactualisé.

Niveaux d'acquisition :

- **Niveau Jeunesse** : premier accès, initiation succincte très illustrée
- **Niveau 1 Adulte** : approche pédagogique, ouvrages délivrant une information sur les causes de la pollution (ouvrages plus techniques)
- **Niveau 2 Adulte** : ouvrages de réflexion et d'approfondissement

Niveau 0 :

- ouvrages sur le commerce équitable (acquis avec le domaine Economie)

3.2.1.12 Sciences fondamentales

L'objectif est de constituer un fonds intégrant toutes les disciplines scientifiques, et au sein de chacune d'entre elles, les ouvrages de référence (auteurs importants, textes fondateurs, théories principales...) sous une forme accessible, en privilégiant une vulgarisation de bonne qualité, en direction des différents publics.

La garantie éditoriale (collections de référence, maisons d'éditions spécialisées...) est importante dans le domaine scientifique. Les bibliothécaires veillent à ne pas sélectionner des ouvrages trop spécialisés et peu accessibles, mais le recours à des ouvrages écrits par des spécialistes est systématique.

Contrairement à beaucoup de domaines documentaires, l'offre éditoriale scientifique destinée aux jeunes est importante. Les textes abondamment illustrés seront privilégiés.

Niveaux d'acquisition :

- **Niveau Jeunesse** : premier accès, initiation succincte très illustrée
- **Niveau 1 Adulte** : livres illustrés
- **Niveau 2 Adulte** : livre de vulgarisation
- **Niveau 3 Adulte** : textes fondateurs

3.2.1.13 Santé et Loisirs

Ce domaine regroupe les ouvrages liés à la vie pratique (Cuisine, jardinage etc.). Les collections et éditeurs spécialisés sont privilégiés. Quant à la production éditoriale Jeunesse, elle permet, de par son importance, de fournir des collections diversifiées dans les domaines de la santé et de la gastronomie.

Niveaux d'acquisition :

- **Niveau Jeunesse** : premier accès, initiation succincte très illustrée

- **Niveau 1 Adulte** : livres constitués principalement d'illustrations
- **Niveau 2 Adulte** : ouvrages de vulgarisation, avec une analyse accessible
- **Niveau 3 Adulte** : ouvrages d'analyse, présentant une approche réflexive

3.2.1.14 Sports

L'objectif est de fournir une documentation sur les sports les plus connus, mais aussi de proposer des ouvrages sur les nouvelles pratiques sportives, dans les limites de l'offre éditoriale. L'approche historique et la pratique des sports sont favorisées.

Niveaux d'acquisition :

- **Niveau Jeunesse** : livres très illustrés, accessibles dès l'école primaire
- **Niveau 1 Adulte** : beaux livres, livres illustrés, information accessible à partir de la quatrième ; biographies de sportifs très illustrées
- **Niveau 2 Adulte** : traités techniques, avec des exercices, essais, informations complètes sur un sport, pratique amateur adulte ; biographies de sportifs où le texte prédomine ;
- **Niveau 3 Adulte** : étude approfondie sur un sport, destinée à des étudiants STAPS, professeurs ou des professionnels

3.2.1.15 Géographie

Ce domaine réunit les ouvrages généraux de géographie physique, les récits de voyages, les guides touristiques et les beaux livres sur des villes ou des pays.

L'objectif est de veiller à la constitution d'un fonds actualisé, couvrant l'ensemble des continents. Toutes les régions françaises doivent être représentées. Dans un souci de diversité, les régions et les pays moins connus sont également proposés au public.

L'aspect pratique et accessible est privilégié, les ouvrages doivent présenter un intérêt documentaire (découverte d'une culture, d'une civilisation).

L'offre documentaire strictement géographique pour la jeunesse est peu présente dans l'édition mais commence, ces dernières années, à se développer.

Niveaux d'acquisition :

- **Niveau 1 Adulte** : beaux livres, livres illustrés sur les pays et les régions
- **Niveau 2 Adulte** : guides pratiques, guides de voyage, récits de voyage ou d'explorateurs
- **Niveau 3 Adulte** : ouvrages de géographie en tant que domaine de connaissance, livres de géographie physique

Niveau 0:

- cartes IGN, guides IGN
- guides ne comportant que des photos

3.2.2 Musiques

Le domaine musical est envisagé de la manière la plus large possible, sur les supports les plus appropriés : disques mais aussi livres, magazines, DVD d'apprentissage... L'ensemble des collections doit répondre aux critères de référence, diversité, de qualité et d'actualisation.

3.2.2.1 Livres

L'objectif est de constituer un fonds de livres généraux sur les principaux courants permettant de connaître et comprendre les grandes tendances, les figures marquantes, ainsi que les instruments de musique.

Les ouvrages à portée historique et analytique sont privilégiés.

La collection doit être diverse par son contenu, en privilégiant particulièrement les ouvrages accessibles.

Niveaux d'acquisition :

- **Niveau Jeunesse** : ouvrages très illustrés, généralistes
- **Niveau 1 Adulte** : ouvrages illustrés (image plus importante que le texte) sur un instrument, un genre, sur les chanteurs et groupes...
- **Niveau 2 Adulte** : ouvrages de type encyclopédique, biographies et essais sur les artistes, manuels ou guides sur un genre particulier

Niveau 0 :

- carnets de chants
- partitions (excepté celles jointes aux méthodes d'apprentissage)
- recueils de photographies sur un artiste (sans texte explicatif)

3.2.2.2 Disques musicaux

Les collections de disques musicaux comprennent à la fois les œuvres majeures de l'histoire de la musique et la production contemporaine la plus diversifiée possible. Les acquéreurs doivent veiller à faire respecter un équilibre permettant de répondre aux attentes de tous les publics.

Les collections de disques couvrent tous les courants et genres musicaux.

Les collections sont constituées principalement des titres majeurs d'un auteur ; la bibliothèque ne propose pas nécessairement l'intégralité de la production d'un auteur : le nombre d'artistes représentés prime sur le nombre d'œuvres acquises par artiste.

Au sein d'une œuvre musicale, un équilibre doit être observé entre les différentes périodes d'un même artiste (y compris récentes), les différents niveaux d'accès ou de notoriété d'une œuvre.

Le fonds musical est régulièrement enrichi de nouvelles parutions reflétant la production contemporaine, selon les principes de sélection énoncés plus haut.

Des méthodes d'apprentissage audiovisuelles (support DVD) proposent une approche de la pratique musicale.

Les éditions sélectionnées doivent dans la mesure du possible offrir des suppléments de qualité :

- sous la forme de livrets documentés apportant des éléments biographiques, historiques ou analytiques, des illustrations, des témoignages, des entrevues...
- sous la forme de versions alternatives (version inédites, *live*, sessions d'enregistrements...).

La production musicale compte de nombreux labels indépendants, qui produisent leurs propres réalisations, reconnues par la critique. L'autoproduction est exclue des collections musicales au format CD.

Les acquisitions de disques sont réparties par genres musicaux. L'acquisition des disques d'un seul et même artiste est privilégiée sans, pour autant, que soient exclus les achats de compilations si ces dernières présentent un intérêt artistique.

Niveau 0 :

- Disques autoproduits

3.2.2.2.1 Bandes originales de films

Les acquisitions de bandes originales de film se font en concertation avec le domaine Cinéma, de manière à refléter les différents genres, et à proposer des œuvres de référence ainsi que des parutions contemporaines. Dans la mesure du possible, une place est également laissée aux compositions d'auteurs plus confidentiels.

Le domaine Cinéma propose également un fonds de séries télévisées en dvd, l'offre de disques sera donc enrichie de leurs bandes originales.

3.2.2.2.2 Chanson francophone

Le fonds comprend des œuvres de référence, des indispensables (représentant toutes les tendances du paysage musical francophone) tout en ne négligeant pas la promotion de nouveaux artistes.

Niveau 0 :

- chanteurs issus de la télé-réalité qui compilent des chansons d'artistes différents
- compilations de tubes de l'été, tubes de l'année... Sont autorisées les collaborations d'artistes autour d'un projet éditorial de type hommage à ... (exemple : *Les oiseaux de passage* : hommage à Georges Brassens)
- CD rattachés à des œuvres caritatives

3.2.2.2.3 Musique classique

Le fonds comprend les œuvres majeures de l'histoire de la musique et couvre tous les styles musicaux (vocal, instrumental), toutes les époques (ancienne, baroque, classique, romantique, moderne et contemporaine), mais aussi tous les instruments (notamment pour les récitals).

Plusieurs versions d'une même œuvre peuvent être achetées, appuyées sur la reconnaissance critique ou sur la nouveauté de l'interprétation.

Niveau 0 :

- extraits d'œuvres classiques

3.2.2.2.4 Musiques pour enfants

Les collections de disques pour enfants permettent la découverte de l'histoire de la musique et favorisent l'éveil musical.

3.2.2.2.5 Jazz, gospel, blues, soul et rap (musiques noires)

Les collections musicales comprennent des œuvres de référence, représentent tous les genres et favorisent les labels de qualité. Les œuvres proposant une documentation riche sous la forme de livrets ou de suppléments sont de préférence choisis.

Niveau 0 :

- extraits
- les compilations à visée commerciale, sans projet artistique clairement défini par la maison de disques

3.2.2.2.6 Musiques du monde

Ce fonds est constitué de musiques des différents pays, de toutes les aires géographiques (dans la mesure de l'offre éditoriale) et des différentes époques (musiques traditionnelles et world music). Les documents de référence côtoient la production contemporaine.

Niveau 0 :

- extraits
- les compilations à visée commerciale, sans projet artistique clairement défini par la maison de disques

3.2.2.2.7 Rock

Les principaux courants dans chaque genre sont représentés. Les œuvres majeures de l'histoire du rock côtoient la production contemporaine.

Niveau 0 :

- extraits
- les compilations à visée commerciale, sans projet artistique clairement défini par la maison de disques

3.2.2.2.8 Electro

Les principaux courants dans chaque genre sont représentés. Les œuvres majeures de l'histoire de l'électro côtoient la production contemporaine.

Niveau 0 :

- extraits
- les compilations à visée commerciale, sans projet artistique clairement défini par la maison de disques

3.2.2.2.8 Musique Bien-être

Ce fonds est constitué de disques de musique d'ambiance de relaxation et de bien-être.

Niveau 0 :

- extraits

3.2.2.2.9 Comédies musicales

Les collections musicales comprennent des œuvres de référence, représentent tous les genres et les différentes époques des comédies musicales.

Les documents de référence côtoient la production contemporaine. L'enrichissement du fonds doit dans la mesure du possible suivre l'actualité des spectacles.

(Les comédies musicales cinématographiques ne sont pas incluses dans ce fonds mais dans le fonds Musiques de films.)

Niveau 0 :

- les compilations à visée commerciale, sans projet artistique clairement défini par la maison de disques
- les spectacles musicaux qui ne sont que de simples transpositions d'œuvres cinématographiques, sans valeur ajoutée

3.3 Images

Ce pôle d'acquisition regroupe tous les documents ayant trait à l'image : films, albums pour enfants, bandes dessinées, beaux-arts, mais aussi certains domaines propres à la jeunesse et à l'enfance (contes, pédagogie jusqu'au collège).

La bibliothèque, dans le cadre de ses missions de sensibilisation au livre et à la lecture, accorde une place importante aux collections destinées aux jeunes lecteurs. L'objectif est d'offrir aux enfants un panorama très large de la littérature jeunesse et conjointement une approche théorique des apprentissages aux parents et professionnels de l'enfance (fonds pédagogie).

Les bibliothécaires veillent à proposer des classiques de la littérature jeunesse tout en faisant la promotion d'auteurs et petits éditeurs novateurs.

La constitution de ces collections tient compte du contexte viroflaysien et des différents partenaires sur la ville, qui disposent de fonds livres de manière inégale :

- partenaires scolaires et éducatifs
- partenaires Petite enfance : les crèches, P.M.I.

Une partie de ces collections est ainsi spécialement destinée à l'usage de ces organismes.

3.3.1 Cinéma

La sélection des films à la bibliothèque tient compte de plusieurs paramètres :

- les achats de films pour les bibliothèques s'effectuent obligatoirement auprès de fournisseurs spécialisés, dans le cadre de l'application de la directive C.E.E. du 19 novembre 1992, relative au droit de prêt
- de nombreux réalisateurs ou œuvres ne sont pas disponibles à la vente pour les bibliothèques (absence de droits de prêt), de manière temporaire ou permanente

3.3.1.1 Principes généraux

Les bibliothécaires souhaitent développer une collection de films avec pour objectifs de :

- acquérir des œuvres filmiques représentatives de l'histoire du cinéma et de la production la plus contemporaine
- proposer une offre de films variée : films français et étrangers, indépendants mais également grand public (cinéma de science-fiction, westerns, comédies, etc.)
 - s'appuyer pour cela sur les analyses et critiques des spécialistes du domaine
 - privilégier au maximum l'acquisition des titres avec le droit de consultation sur place
 - compléter cette collection de films par un fonds de documentaires imprimés

3.3.1.2 Films de fiction et documentaires

Tous les films sont achetés au format DVD zone 2.

- Films de fiction

La diversité souhaitée des films permet la représentation des différents cinémas nationaux.

Le fonds sera constitué, en partie, d'œuvres cinématographiques de référence. De ce point de vue, sont acquises les œuvres majeures des réalisateurs majeurs, mais aussi celles moins connues, œuvres d'origine ou tardives. Le fonds est complété par des œuvres contemporaines. Le fonds ne vise pas l'exhaustivité.

De manière générale, sont privilégiées les éditions enrichies : respect des formats originaux, intérêt des bonus, état de la copie d'origine ...

Les suites ne sont pas systématiquement achetées, sauf lorsqu'elles sont nécessaires à la compréhension globale de l'œuvre (exemple : *Kill Bill 1 et 2* de Quentin Tarantino).

Tous les genres y seront représentés : films classiques, westerns, science-fiction, animation, suspense, comédies, films musicaux...

- Spectacle vivant

Il est représenté par les DVD de concerts (tous genres musicaux, opéras et ballets) et les spectacles humoristiques.

Il est cependant à noter que la production de DVD de concerts accessibles à la bibliothèque via ses fournisseurs est de plus en plus réduite.

Niveau 0 :

- concert événement (concert de musique classique de Nouvel an, concert organisé dans un cadre militant) ou à but caritatif avec plusieurs artistes (1, 2 ,3 soleils ; Sol en si ; Les restos du cœur ; Solidays)
- anthologie (compilation de tous les succès d'un artiste sur un même DVD)

- Films documentaires

Les films documentaires de référence doivent être présents dans la bibliothèque, tout comme les films récents dont la qualité est reconnue par les critiques de référence.

Le travail et le point de vue du réalisateur, la démarche du documentariste seront déterminants.

Pour les films destinés aux enfants, la pertinence du sujet traité et l'approche enrichissante du domaine seront particulièrement examinées.

- Les séries télévisées

De plus en plus représentées dans les pratiques culturelles, elles ont aujourd'hui leur place au sein de la bibliothèque. Sont représentées les œuvres de référence du genre, et les œuvres plus récentes dont la qualité est reconnue par la critique. Le fonds ne vise pas l'exhaustivité.

Niveau 0 :

- les films et séries interdits aux moins de 18 ans

3.3.1.3 Livres sur le cinéma

L'objectif est de proposer un fonds qui permette de couvrir l'histoire du cinéma : grands noms d'artistes (acteurs, réalisateurs...), différents mouvements et écoles, genres et thèmes cinématographiques. L'acquisition de documents accessibles est privilégiée : dictionnaires, initiations, collections de vulgarisation...

Niveau 0:

- tous les produits dérivés : livres publiés à l'occasion de la sortie d'un film

3.3.2 Albums

Les albums doivent présenter des illustrations de qualité qui enrichissent, complètent ou déclinent le texte. Les albums acquis concernent diverses tranches d'âge :

- livres pour enfants jusque 3 ans (livres animés, livres à toucher facilitant la manipulation des tout-petits)
- albums pour enfants de 3 à 6 ans
- albums pour enfants à partir de 6 ans, textes illustrés

Niveau 0 :

- livres de bain, livres en tissus, livres en plastique, sauf pour le fonds de l'Armoire crèche.

3.3.3 Contes

Les contes sont acquis sous différentes formes : livres, livres objets, livres d'artistes, livres CD, recueils, anthologies ; ces documents peuvent être utilisés pour les animations.

Niveau 0 :

- biographies d'auteurs. Elles pourront être acquises pour le fonds Littérature.

3.3.4 Bandes dessinées

La bande dessinée fait l'objet d'une très forte demande, de la part de tous les publics. Il faut veiller à constituer des collections diversifiées, susceptibles de répondre aux attentes des jeunes et des adultes.

Les bibliothécaires soutiennent la bande dessinée de petite diffusion car ce genre est peu visible sur les grands réseaux de distribution.

La bibliothèque n'est pas tenue à l'exhaustivité concernant la production d'un auteur, mais les séries proposées doivent être complètes lorsque cela est nécessaire à la compréhension de l'ensemble de celle-ci. S'il s'agit de tomes d'une même série indépendants narrativement les uns des autres, les bibliothécaires veilleront simplement à en avoir un certain nombre et à acheter régulièrement des nouveautés.

Le genre du *manga* fait l'objet d'une attention particulière et est représenté dans les collections.

Les longues séries de mangas constituent néanmoins un cas particulier et ne sont pas acquises en intégralité. L'usure rapide de ce type de documents occasionne en effet des rachats nombreux qui empêchent la mise à disposition d'une offre plus large et variée de titres. Les séries de mangas sont ainsi complétées sans rupture jusqu'au 20^{ème} tome (si la série ne dépasse pas 25 tomes, elle sera cependant achetée en intégralité)

Le genre de comics est également représenté, les bibliothécaires veillant à représenter aussi bien les titres emblématiques que ceux qui, plus récents, font l'objet d'une forte demande du public.

Niveaux d'acquisition :

- **Niveau 1 Jeunesse** : les séries longues, les héros très connus (y compris *mangas*)
- **Niveau 2 Jeunesse**: les BD n'appartenant pas à des séries, avec une construction originale
- **Niveau 1 Adulte** : les séries connues et longues (y compris *mangas*)
- **Niveau 2 Adulte** : les one-shot, les séries courtes (5 tomes maximum), avec une construction originale, petits éditeurs

Niveau 0 :

- Les bandes dessinées à caractère pornographique
- Les bandes dessinées adaptées de dessins animés ou de séries télévisées. Les bandes dessinées adaptées d'œuvres littéraires peuvent être acquises sur ce fonds.

3.3.5 Fonds pédagogie

Ce fonds est destiné à toutes les personnes sensibilisées aux notions de transmission des savoirs et apprentissages, appliquées aux enfants et adolescents jusque l'âge de 14 ans. Il regroupe à la fois les ouvrages d'éveil pour les tout-petits, les ouvrages liés à la pratique de l'écrit et de la lecture, à l'apprentissage des différentes disciplines et aux usages des enfants et des adolescents dans le domaine culturel. Enseignants, parents, bibliothécaires, éducateurs trouvent dans ces collections des éléments de réflexion et des conseils pratiques sur les divers aspects de la pédagogie. Les ouvrages sont placés en espace Jeunesse.

Niveaux d'acquisition :

Niveau 1 : ouvrages pratiques, guides et manuels, approche vulgarisée

Niveau 2 : textes de spécialistes, expériences de professionnels

Niveau 3 : ouvrages théoriques et textes de référence

3.3.6 Fonds scolaire

Les ouvrages pratiques acquis pour les élèves se déclinent sous la forme d'aide aux devoirs et d'outils parascolaires dans les principales disciplines : annales corrigées, CD-ROM d'aide aux devoirs..., regroupés dans le fonds Scolaire. De la maternelle à la troisième, les documents sont classés en jeunesse. Pour le lycée, ils sont classés en Documentation.

3.3.7 Fonds crèches

Le fonds Crèches est quant à lui particulièrement destiné aux professionnels de la petite enfance de la ville de Viroflay. Il est constitué de livres pour les tout-petits, d'albums, de contes et de livres à toucher. Des CD de chansons, comptines, contes viennent compléter cette offre.

3.3.8 Arts

Ce domaine regroupe toutes les grandes disciplines artistiques : l'architecture, la sculpture, la peinture, le dessin, la photographie... ainsi que des disciplines relevant de l'artisanat d'art.

Le fonds propose des collections de référence et accessibles, les ouvrages privilégiés étant ceux rédigés par des spécialistes, traitant des courants artistiques principaux, de toutes les époques et de toutes les civilisations. Tous les niveaux d'accès sont disponibles.

La qualité des illustrations est un critère déterminant dans le choix de la documentation artistique.

Les collections doivent être actualisées et suivre les événements locaux et nationaux.

Niveaux d'acquisition :

- **Niveau Jeunesse :** ouvrages très illustrés qui constituent une première approche de l'art
- **Niveau 1 Adulte :** livres où l'image est prédominante, texte minimum et essentiellement descriptif, collections de première approche
- **Niveau 2 Adulte :** livres avec texte proposant une analyse, guides et manuels synthétiques donnant une vue d'ensemble sur un artiste, une époque...

Niveau 0 :

- en jeunesse, les livres accompagnés de matériels (perles, scoubidous...) et les livres à colorier

3.3.9 Jeux et livres-jeux

Dans le cadre de sa mission de loisirs, la bibliothèque propose aussi une sélection de jeux de société (à utiliser sur place) et de livres-jeux.

3.4 Bibliothèque numérique

La bibliothèque offre, via son catalogue, des documents numérique. Ce fonds est constitué de romans ados et adultes, de genre grand public et d'actualité.

Des vidéos à la demande sont accessibles également via le site de la bibliothèque, l'offre est fournie par la Médiathèque Numérique

Des documentaires pratiques, récents et faciles d'accès sont achetés en priorité.

Annexe 1

Procédure de Don

Introduction

La bibliothèque dispose d'un budget annuel qu'elle consacre au développement de ses collections, selon les besoins de la population viroflaysienne et selon des choix d'acquisition qu'elle réévalue également de manière annuelle.

Toutefois, la bibliothèque peut intégrer dans ses collections les dons, à la condition que ceux-ci ne contreviennent pas aux critères qui en régissent la constitution et sont énoncés dans la présente charte.

Modalités pratiques

- la bibliothèque ne prend pas en charge l'acheminement des dons jusqu'à l'établissement,
- dans la mesure du possible, prévenir les bibliothécaires de l'intention de don et ne pas déposer les documents devant la bibliothèque ou dans les espaces, mais remettre le don en main propre, à l'accueil
- lorsqu'il est accepté, le don est attesté par un accusé de réception, visé par le donateur. Le document rappelle notamment la totale liberté d'utilisation des ouvrages par les bibliothécaires (voir document joint).

► Les grands principes sont :

- limitation à 15 documents par dépôt
- bon état physique des documents
- validité de l'information : les documents doivent avoir moins de cinq ans
- légalité du contenu

Pour de plus amples détails sur les critères de sélections par domaine, se reporter aux domaines concernés dans la charte documentaire.

► Ce que la bibliothèque ne retient pas :

- les ouvrages faisant déjà partie des collections (sauf si le don est en meilleur état et sauf cas prévus par la charte)
- les revues, magazines, journaux...
- pas d'ouvrage auto diffusé (sauf en lien avec les actions culturelles)
- CD, DVD et CDROM (ces supports nécessitent un travail de vérification important et doivent pour certains être pourvus des droits spécifiques à l'usage en bibliothèque)
- les livres anciens (la bibliothèque municipale est un établissement de lecture publique qui n'a pas pour mission de conserver des ouvrages anciens, même de valeur. S'adresser à la Bibliothèque centrale de Versailles qui assume ce rôle)

► Les legs, donations testamentaires sont gérés spécifiquement en accord avec le maire et les services administratifs de la ville.

Sélection par les bibliothécaires

1/- Le don est réceptionné et stocké

2/- Il fait l'objet d'une première sélection par les responsables de pôles, qui vérifient l'adéquation des ouvrages proposés avec les principes généraux de la charte documentaire, leur état physique et leur pertinence.

► **Si l'ouvrage est sélectionné** : il fait partie intégrante des collections et rejoint le circuit de traitement du document :

- un tampon apposé « don »
- le statut « don » est précisé dans la notice d'exemplaire

► **Si l'ouvrage n'est pas sélectionné**, il est proposé :

- pour le « Passe-livre »

Chaque usager peut également proposer des dons aux organismes suivants :

Bibliothèque sans frontières 22 rue Dammartin 78 711 Mantes la ville de 9h à 18h ou 60 rue Mazarine 75 002 Paris 01 43 25 75 61 www.bibliothequesansfrontieres.com Facilité accès aux livres dans les pays émergents. Tous types d'ouvrages.

Le bouquin volant 86 rue Danton 92 300 Levallois 01 57 64 03 88 www.lebouquinvolant.com Ouvrages à destination pays étrangers. Tous types de documents en bon état.

Maison d'arrêt de Versailles 28 avenue de Paris 78 000 Versailles 01 30 21 86 73 Tous types d'ouvrages pour le point lecture du quartier de semi-liberté.

Orphelins Apprentis d'Auteuil OAA Village éducatif Saint Philippe 1 rue du Père Brottier 92 190 Meudon 01 46 23 62 06 www.fondation-auteuil.org Ouvrages à destination des collèges et lycées. Littérature de jeunesse, romans, documentaires...

Secours catholique Centre de tri 1 rue de l'Abbé Derry 92 130 Issy les Moulineaux 01 46 62 09 45 Du Lundi au Vendredi 9h –12h et 13h –17h www.secours-catholique.asso.fr Tous types d'ouvrages y compris les BD sauf les manuels scolaires

1 livre, 1 enfant 1 rue Paul Bert 94 700 Maison Alfort 01 45 92 29 08 Ouvrages à destination du Congo. Littérature de jeunesse et livres scolaires.

Emmaüs Bougival - 7 Lieu dit Île de la Loge, 78560 Le Port-Marly

Le Mille Feuilles - 23 rue Pierre Semard, 78190 Trappes – 01 30 56 18 12.

AHPAD les Aulnettes- 31 rue Joseph Bertrand 78220 Viroflay – 01 30 24 67 88.

Amnesty International- 6 rue Eugénie 78220 Viroflay– 01 30 24 03 28



Accusé de réception de don de documents à la bibliothèque

Madame, Monsieur,

vous avez eu l'amabilité de proposer un don de livres à la bibliothèque. Nous vous en remercions.

Nous devons cependant attirer votre attention sur le fait que tous ces livres ne seront pas nécessairement intégrés aux collections de la bibliothèque. En effet, avant d'être mis à la disposition du public, les documents ont un coût de traitement intellectuel et physique : ils doivent être cotés, catalogués et équipés. Aussi ces dépenses ne sont-elles effectuées que pour les ouvrages que nous aurions été susceptibles d'acheter. Selon l'intérêt de leur contenu et leur état physique, les livres que nous ne conserverons pas seront utilisés pour le Passe-livre, donnés à d'autres services municipaux ou à des associations ou donnés en lot dans le cadre de jeux organisés par la bibliothèque.

Si ce qui précède ne vous agréé pas, nous ne pouvons accepter votre don. Si cela vous convient, nous vous vous prions de bien vouloir signer cette lettre.

L'équipe de la bibliothèque

Nom, prénom et signature du donateur pour accord :

Date :

Annexe 2

Collections périodiques

La bibliothèque propose des magazines, journaux et revues : pour répondre aux besoins des Viroflaysiens en matière d'actualité (presse quotidienne, news magazines, ...), de centres d'intérêt peu représentés dans l'édition (presse sportive, presse d'investigation, presse féminine...), couvrant des domaines d'actualité (cinéma, revues de consommateurs,...)...Le monde de la presse est fluctuant et répond à des contraintes d'acquisitions spécifiques. Pour davantage répondre aux attentes des Viroflaysiens, plusieurs modes d'achats sont mis en place :

>des achats par abonnements, gérés par une centrale d'achat choisie selon la procédure des marchés publics

>des achats de numéros ou titres diffusés en librairie, choisis selon les mêmes critères que les autres documents

Dans le cadre de la presse d'opinion, la bibliothèque veille à une représentation équilibrée des tendances et opinions.

Ne sont pas achetés : la presse syndicale, associative ou d'entreprise ; la presse érotique et pornographique ; la presse de partis politiques ; la presse gratuite ; les fanzines.

Annexe 3

Plan de conservation des abonnements				
Titre	Périodicité	Durée conservée	Nombre minimum de titres à emprunter	Fréquence désherbage
Echos (Les)	quotidien	1 mois	26	1 mois
Equipe (L')	quotidien	1 mois	26	
Figaro	quotidien	1 mois	26	
Libération	quotidien	1 mois	26	
Monde (Le)	quotidien	1 mois	30	
Parisien (Le)	quotidien	1 mois	26	
Canard enchaîné (Le)	hebdo	6 mois	24	3 mois
Courrier international	hebdo	6 mois	24	
Elle	hebdo	6 mois	24	
Express	hebdo	6 mois	24	
Femme actuelle	hebdo	6 mois	24	
Figaro Madame	hebdo	6 mois	24	
Figaro Magazine	hebdo	6 mois	24	
Inrockuptibles	hebdo	6 mois	24	
Marianne	hebdo	6 mois	24	
Monde magazine (Le)	hebdo	6 mois	24	
Monde des ados (Le)	hebdo	6 mois	24	
Nouvel Observateur (Le)	hebdo	6 mois	24	
Paris Match	hebdo	6 mois	24	
Point	hebdo	6 mois	24	
Spirou	hebdo	6 mois	24	
Time	hebdo	6 mois	24	
Toutes les nouvelles de Versailles	hebdo	6 mois	24	
01Net	bimensuel	6 mois	18	
Vocabulaire allemand, anglais, espagnol	bimensuel	9 mois	18	
Abricot	mensuel	18 mois	12	12 mois
Action auto moto	mensuel	18 mois	12	
Adventure Box	mensuel	18 mois	12	
Alternatives économiques	mensuel	18 mois	12	
Ami des jardins et de la maison	mensuel	18 mois	12	
Arkéo Junior	mensuel	18 mois	12	
Art et décoration	mensuel	18 mois	12	
Astrapi	mensuel	18 mois	12	

Beaux-Arts magazine	mensuel	18 mois	12	12 mois
Cahiers du cinéma	mensuel	18 mois	12	
Capital	mensuel	18 mois	12	
Causette	mensuel	18 mois	12	
Chasseur d'images	mensuel	18 mois	12	
Cheval Magazine	mensuel	18 mois	12	
Chronicart	mensuel	18 mois	12	
Connaissance des arts	mensuel	18 mois	12	
Cuisine actuelle	mensuel	18 mois	12	
Cycle (Le)	mensuel	18 mois	12	
D Lire	mensuel	18 mois	12	
DBD	mensuel	18 mois	12	
Dada	mensuel	18 mois	12	
Diapason	mensuel	18 mois	12	
Enfant magazine	mensuel	18 mois	12	
Esprit	mensuel	18 mois	12	
Géo	mensuel	18 mois	12	
Géo Ado	mensuel	18 mois	12	
Histoire	mensuel	18 mois	12	
Historia	mensuel	18 mois	12	
I love English (ado)	mensuel	18 mois	12	
I love English Junior	mensuel	18 mois	12	
Idéat	mensuel	18 mois	12	
Images Doc	mensuel	18 mois	12	
J'apprends à lire	mensuel	18 mois	12	
Jazzman	mensuel	18 mois	12	
Je bouquine	mensuel	18 mois	12	
Joypad	mensuel	18 mois	12	
Julie	mensuel	18 mois	12	
Lire	mensuel	18 mois	12	
Mad Movies	mensuel	18 mois	12	
Magazine littéraire	mensuel	18 mois	12	
Management	mensuel	18 mois	12	
Manon	mensuel	18 mois	12	
Marie-France	mensuel	18 mois	12	
Matricule des anges (Le)	mensuel	18 mois	12	
Mieux voir	mensuel	18 mois	12	
Modes et Travaux	mensuel	18 mois	12	
Monde Diplomatique (Le)	mensuel	18 mois	12	
Montagnes magazine	mensuel	18 mois	12	
Notre temps	mensuel	18 mois	12	
Papoum	mensuel	18 mois	12	
Parents	mensuel	18 mois	12	
Petit Léonard (Le)	mensuel	18 mois	12	

Philosophie magazine	mensuel	18 mois	12	12 mois
Phosphore	mensuel	18 mois	12	
Pomme d'api	mensuel	18 mois	12	
Popi	mensuel	18 mois	12	
Psychologies	mensuel	18 mois	12	
Que choisir ?	mensuel	18 mois	12	
Recherche (La)	mensuel	18 mois	12	
Réponses photo	mensuel	18 mois	12	
Rock'n'folk	mensuel	18 mois	12	
Santé magazine	mensuel	18 mois	12	
Saveurs	mensuel	18 mois	12	
Science et vie	mensuel	18 mois	12	
Science et vie découverte	mensuel	18 mois	12	
Science et vie junior	mensuel	18 mois	12	
Sciences et avenir	mensuel	18 mois	12	
Sciences humaines	mensuel	18 mois	12	
Soixante millions de consommateurs (+ en ligne)	mensuel	18 mois	12	
System D	mensuel	18 mois	12	
Toboggan	mensuel	18 mois	12	
Today in English	mensuel	18 mois	12	
Transfuge	mensuel	18 mois	12	
Trente millions d'amis	mensuel	18 mois	12	
Virgule	mensuel	18 mois	12	
Vogue femme	mensuel	18 mois	12	
Wakou	mensuel	18 mois	12	
Wapiti	mensuel	18 mois	12	
Windows et Internet pratique	mensuel	18 mois	12	
Books	bimestriel	18 mois	9	
Cerveau et psycho	bimestriel	18 mois	9	
Détours en France	bimestriel	18 mois	9	
Historia	bimestriel	18 mois	9	
Marie-Claire idées	trimestriel	18 mois	9	
Monde des religions (Le)	bimestriel	18 mois	9	
Page des libraires	bimestriel	18 mois	9	
Particulier (Le)	bimestriel	18 mois	9	
Parenthèse	bimestriel	18 mois	9	
Petites mains	bimestriel	18 mois	9	
Running attitude	bimestriel	18 mois	9	
Sport et vie	bimestriel	18 mois	9	
Tennis magazine	bimestriel	18 mois	9	
Théâtral magazine	bimestriel	18 mois	9	

XXI	trimestriel	24 mois	8	12 mois
Art de l'enluminure	trimestriel	24 mois	8	
Dossiers de la Recherche (Les)	trimestriel	24 mois	8	
Lecture jeune	trimestriel	24 mois	8	
Revue des livres pour enfants	trimestriel	24 mois	8	
Abonnements professionnels				
Livres hebdo	hebdo	6 mois	24	6 mois
Bibliothèque(s)- Revue de l'ABF	mensuel	12 mois	12	
Livres du mois	mensuel	12 mois	12	12 mois
Citrouille	quadrimestriel	12 mois	3	
Abonnements en monographies (classés en rayon)				
Belles Histoires de Pomme d'Api	mensuel	24 mois	24	12 mois
J'aime lire	mensuel	24 mois	24	
Je lis des histoires vraies	mensuel	24 mois	24	
Mobiclic				
Mes premiers j'aime lire	mensuel	24 mois	24	

Fournisseurs

Les fournisseurs de la bibliothèque sont choisis dans le cadre de la réglementation des marchés publics. Un appel d'offre est passé, s'appuyant sur un cahier des charges. Le fournisseur est choisi par la Ville selon la conformité des réponses aux critères énoncés dans le cahier des charges. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les marchés pour les lots « CD » et « DVD » sont passés dans le cadre de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc.

Pour les achats de documents spécifiques engageant de petits budgets (méthodes de musique, livres à écouter en anglais...), une simple mise en concurrence suffit.

La bibliothèque a le droit de consacrer jusqu'à 10% de son budget à des fournisseurs hors-marchés.

Fournisseurs titulaires des marchés :

Livres :

> Lot 2 : ouvrages de fonds et d'actualité (dont livres à écouter)

>>> **Librairie Decitre**

141, Rue Bataille BP 8315

Service aux bibliothèques

69356 Lyon cedex 08

Disques

> Lot 1 (disques musicaux) Versailles Grand Parc

>>> **RDM**

125-127 Boulevard Gambetta

95110 Sannois

Films

> Lot unique Versailles Grand Parc

>>> **Colaco**

ZAC du Paisy

9 chemin des hirondelles

69570 Dardilly

Livres numériques

Achat dans le cadre du dispositif du Prêt Numérique en Bibliothèque

>>> **Librairie Decitre**

141, Rue Bataille BP 8315

Service aux bibliothèques

69356 Lyon cedex 08

Abonnements

> Lot unique

>>> **France Publications**

40/42 rue Barbès

92541 Montrouge Cedex